

HALL SPORTIF TEMPLEUVE-EN-PEVELE

Construction d'un hall sportif avec restauration et salle de conférence, Rue
Gauthier, 59242 Templeuve-en-Pévèle

Dossier de demande d'examen au cas par cas - rubrique 41 a)

Création d'un parking ouvert au public de 100 places VL

PC n° 059 586 26 00016 en cours d'instruction

DOSSIER ENVIRONNEMENTAL - PIECE VOLONTAIRE



DATE : JUIN 2026	Annexe Volontaire 2 : Tableaux des surfaces	Annexe V2
-----------------------------------	--	----------------------------

MAITRE D'OUVRAGE <i>SCI DES CHENES BLEUS</i> <i>98 Rue de Lille</i> <i>59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE</i>	MAITRE D'OEUVRE <i>CLC INGENIERIE</i> <i>Z.A. du Moulin</i> <i>12 rue de la Cense des Raines</i> <i>59710 ENNEVELIN</i>	ARCHITECTE <i>Stephane DUCA</i> <i>Architecte DPLG</i> <i>14 rue du Carrousel</i> <i>59650 VILLENEUVE D'ASCQ</i> <i>Tel. 03.20.88.35.60</i>
--	--	---

Demande d'examen au cas par cas

Annexe volontaire 2 - Tableaux des surfaces

Etat initial / état projeté

Rubrique	Information
Projet	Construction d'un hall sportif et d'un parking ouvert au public de 100 places VL
Maître d'ouvrage	SCI DES CHENES BLEUS
Adresse	Rue Gauthier, 59242 Templeuve-en-Pévèle
Pièce de rattachement	Dossier de demande d'examen au cas par cas - rubrique 41 a)
Objet	Bilan chiffre des surfaces du terrain du projet, des surfaces aménagées, perméables, végétalisées et hydrauliques

1. Objet de la pièce

La présente annexe volontaire présente les tableaux de surfaces relatifs au projet de hall sportif et à ses aménagements extérieurs. Elle a pour vocation de synthétiser le bilan quantitatif des surfaces bâties, circulations, stationnements, surfaces perméables ou semi-perméables, espaces verts de pleine terre et ouvrages hydrauliques.

Elle ne se substitue ni au plan de masse, ni à la notice descriptive, ni à la note de prise en compte des obligations applicables aux parcs de stationnement extérieurs.

2. Périmètre foncier

Périmètre / parcelle	Surface
Terrain initial avant division - AW 149 + AW 159 + AW 161	52 099 m ²
000 AW 159	773 m ²
000 AW 149 partielle	836 m ² / 9 155 m ²
000 AW 161 partielle	9 806 m ² / 42 171 m ²
TOTAL terrain du projet après division	11 424 m²

3. Tableau des surfaces projetées sur le terrain du projet

Poste projeté	Traitement / précision	Surface
Bâtiment	Emprise au sol du hall sportif	3 600 m ²
Voirie légère / roulage	Béton clair / circulation interne	1 552 m ²
Stationnement infiltrant végétalisé	Pavage gazon / stationnement perméable ou semi-perméable	1 258 m ²
Piétonniers	Pavés minéraux petit format, pentes et devers inférieurs à 2 %	278 m ²
Terrasse	Pavés minéraux grand format, pentes et devers inférieurs à 2 %	351 m ²
Terrain de football extérieur	Gazon naturel renforcé	547 m ²
Bassin végétalisé d'infiltration	Ouvrage hydraulique à ciel ouvert	908 m ²
Espaces verts pleine terre	Espaces libres, franges paysagères et plantations	2 922 m ²
Assise portails / cailloux	Surface technique ponctuelle	8 m ²
TOTAL terrain du projet		11 424 m²

4. Regroupement par grandes familles de surfaces

Famille	Composition	Surface	Part du terrain
Surfaces bâties	Bâtiment	3 600 m ²	31,51 %
Surfaces circulées imperméables ou assimilées	Voirie légère / roulage béton	1 552 m ²	13,59 %
Surfaces perméables ou semi-perméables aménagées	Stationnement végétalisé + piétonniers + terrasse + terrain de foot + assise cailloux	2 442 m ²	21,37 %

Ouvrage hydraulique végétalisé	Bassin d'infiltration	908 m ²	7,95 %
Espaces verts pleine terre	Espaces libres et franges paysagères	2 922 m ²	25,58 %
TOTAL		11 424 m ²	100,00 %

5. Surface fonctionnelle du parc de stationnement

Pour la lecture des obligations applicables aux parcs de stationnement extérieurs, la surface fonctionnelle stricte du parking peut être appréciée à partir des emplacements de stationnement et des voies internes de circulation automobile. Les cheminements piétons sont présentés séparément et peuvent, selon leur rattachement fonctionnel au parking, être pris en compte de manière conservatoire.

Elément du parc de stationnement	Surface
Stationnement infiltrant végétalisé	1 258 m ²
Voirie légère / roulage	1 552 m ²
Surface fonctionnelle stricte stationnement + roulage	2 810 m ²
Piétonniers présentes à titre conservatoire	+278 m ²
Surface fonctionnelle conservatoire avec piétonniers	3 088 m ²

6. Surfaces favorables à la perméabilité, à l'infiltration ou à la gestion hydraulique

Surface concernée	Rôle hydraulique / environnemental	Surface
Stationnement infiltrant végétalisé	Reduction du ruissellement, infiltration / semi-perméabilité	1 258 m ²
Piétonniers	Pavés minéraux petit format, pentes et devers inférieurs à 2 %	278 m ²
Terrasse	Pavés minéraux grand format, surface non circulée par les VL	351 m ²
Terrain de football extérieur	Gazon naturel renforcé	547 m ²
Bassin végétalisé d'infiltration	Infiltration à la parcelle, ouvrage hydraulique dédié	908 m ²
Espaces verts pleine terre	Infiltration naturelle, plantations et franges paysagères	2 922 m ²
TOTAL surfaces perméables / végétalisées / hydrauliques hors bâtiment et voirie béton		6 264 m ²
Assise portails / cailloux	Surface ponctuelle perméable	8 m ²
TOTAL avec assise cailloux		6 272 m ²

7. Plantations et ombrage

Poste	Quantité / surface
Arbres et arbustes sur les espaces libres	58 sujets minimum
Dont arbres dédiés au stationnement	25 arbres minimum
Ratio local PLU / stationnement	1 arbre pour 4 places, soit 25 arbres pour 100 places
Ombrières de parking	Non prévues - ombrage par arbres uniquement
Photovoltaïque toiture	1 062 m ² pour 451 kWc

8. Synthèse

- Terrain du projet après division : 11 424 m² ;
- Emprise bâtiment : 3 600 m² ;
- Parking ouvert au public de 100 places VL ;
- Stationnement infiltrant végétalisé : 1 258 m² ;
- Voirie légère / roulage : 1 552 m² ;

- Bassin végétalisé d'infiltration : 908 m² ;
- Espaces verts pleine terre : 2 922 m² ;
- Surfaces perméables, végétalisées ou hydrauliques hors bâtiment et voirie béton : 6 272 m² ;
- Plantation de 58 arbres et arbustes minimum, dont 25 dédiés au stationnement.

9. Références du dossier

- Annexe 3 - Situation projet ;
- Annexe 5a - Plan de masse général ;
- Annexe 5b - Extrait plan de masse projeté ;
- Annexe 6 - Abords du projet ;
- Annexe volontaire 1 - Notice descriptive ;
- Annexe volontaire 5 - Note de prise en compte de l'article L.111-19-1 du Code de l'urbanisme et de la loi APER.

Le Maître d'ouvrage : SCI DES CHÊNES BLEUS au capital de 200 000 € SCI DES CHÊNES BLEUS 98 rue de Lille, 59242 TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE Tél. : 03 20 90 15 80 SIRET : 879 203 669 00020 N° TVA : FR17 879 203 669 - Code APE : 6832A	L'architecte : Stephane Duca AGENCE Stéphane DUCA Architecte DPLG 14, rue du Carrousel 59650 VILLENEUVE D'ASCO N° National Ordre : 072 035
--	--